

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-014-2114 04884-2023 0313-DEL2023 0313

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA
Extrait du Registre des Délibérations

DEL20230313_05

Du 13mars 2023

CM2.2023



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 13 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Pascal CHRETIEN (P. M. JAMMET), Nadia AOUED (P. Mme CLEMENT-L), Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE (P. Mme MULLER DE SCH.), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Béatrice PINON (Mme LECHEVALLIER),

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES ET AMENAGEMENT - SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LA COMMUNE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE AVEC CUISINE CENTRALE

DEL20230313_05

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Abstentions :

Suffrages exprimés :29

Pour : 29

Contre :

Rapporteur : Mme Lechevallier – VU en C° finances du 9/03/2023

Le groupe ACCESMETRIE/INGEMETRIE, assistant à maîtrise d'ouvrage qui a été retenu pour cette opération, a établi un pré-programme pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire Isabelle AUTISSIER. Par délibération en date du 13 juin 2022, le Conseil municipal a retenu le scénario 4Ter qui prévoit la réhabilitation des bâtiments Briand et Coty ainsi que la construction d'un bâtiment dédié à la restauration scolaire avec cuisine centrale.

La première étape du projet de restructuration de l'école AUTISSIER porte sur la construction du nouveau restaurant scolaire afin de pouvoir proposer dans les meilleurs délais un temps du midi qualitatif à nos enfants qui restent déjeuner sur site, avec une cuisine centrale.

Le coût total HT du projet est estimé à 1 864 014 € :

Etudes et maîtrise d'œuvre :	173 514 €
Travaux :	1 560 500 €
Equipement :	130 000 €
Total :	1 864 014 €

Ce projet peut bénéficier du concours des partenaires institutionnels, notamment celui de l'Etat au titre des différents fonds (DSIL, DETR, fonds vert, ...).

C'est pourquoi, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat, à hauteur de 745.606€, soit 40% du projet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le

